



**UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
(UAC)**

=*=**

**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**

=*=**

**Département des Sciences du Langage et de la Communication
(DSLCL)**

=*=**



MEMOIRE DE MAITRISE

Option : Didactique du Français

THEME

*Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges: cas du
CEG₁ de Djougou.*

Présenté par :

Zoukifilou BIO SOUMAILA

Sous la direction de :

Dr Moufoutaou ADJERAN

Enseignant à l'université d'Abomey-Calavi

Et

Sous la supervision de :

Maxime da CRUZ

Professeur titulaire des universités (CAMES)

novembre 2014

SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	II
<i>DEDICACE</i>	II
<i>REMERCIEMENTS</i>	III
<i>LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	IV
<i>RESUME</i>	1
<i>INTRODUCTION</i>	2
<i>CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE, APPROCHE METHODOLOGIQUE, CADRE THEORIQUE ET D'ETUDE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE</i>	4
1.1 PROBLEMATIQUE	4
1.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE	5
1.3 CADRE THEORIQUE ET D'ETUDE	6
1.4 OBJECTIFS	7
1.5 OBJECTIF GENERAL	8
1.6 OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	8
1.7HYPOTHESE DE RECHERCHE	8
<i>CHAPITRE 2 : CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES, REVUE DE LITTERATURE ET STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU BENIN</i>	10
2.1 CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES	10
2.2 REVUE DE LITTERATURE	19
2.3 LE STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU BENIN	23
<i>CHAPITRE 3: PRESENTATION DE LA SITUATION, CAUSES EXOGENES, CONSEQUENCES DE L'INADEQUATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET APPROCHES DE SOLUTIONS</i>	26
3.1PRESENTATION DE LA SITUATION	26
3.2 CAUSES EXOGENES DE L'ECHEC SCOLAIRE.....	30
3.4 APPROCHES DE SOLUTIONS	37
3.5 LES EXPERIENCES DES AUTRES PAYS.....	40
3.6LE CAS DU BENIN	43
CONCLUSION	47
BIBLIOGRAPHIE	49
ANNEXES.....	51
TABLE DES MATIERES.....	54

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

DEDICACE

A mon père ***Sanoussi BIO SOUMAILA***, que ce travail soit pour toi le témoignage de mon affection et de ma parfaite reconnaissance.

REMERCIEMENTS

A Dieu tout puissant qui m'a accordé la santé et les moyens nécessaires pour la réalisation de ce travail ;

A mon maître de mémoire Docteur Moufoutaou ADJERAN qui, malgré ses multiples occupations a accepté de diriger ce travail et n'a ménagé aucun effort pour mettre à ma disposition des documents puis nous a donné des directives qui ont servi à l'élaboration de ce document. Cher Docteur, je vous en suis reconnaissant;

A tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication qui ont assuré ma formation. Messieurs les professeurs, veuillez trouver ici, l'expression de ma gratitude et de ma satisfaction ;

A ma mère Zouheria HAROUNA, tes prières et ton soutien m'ont été d'une grande importance ;

A mon oncle Amzath BIO SOUMAILA et son épouse Nathalie RODRIGUEZ ;

A mes frères et à mes cousins,
A mon fils Moubarack BIO SOUMAILA et sa mère Nicole S. DJOPKE ;
A Amine SANI ALAZA, professeur de français et Animateur d'Etablissement au CEG₁ de Djougou Aboubakar ALIDOU et Diane B. DAROUKOUA qui n'ont ménagé aucun effort pour la réalisation de ce document.

A mes amis et à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, je vous en suis reconnaissant.

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

C.E.G	:	Collège d'Enseignement Général
BAC	:	Baccalauréa
B.E.P.C	:	Brevet d'Etude du Premier Cycle
I.N.A.L.A	:	Institut National de Linguistique Appliquée
C.E.B.E.L.A.E	:	Centre Béninois de Langues Etrangères
I.F	:	Institut Français
E.N.S	:	Ecole Normale Supérieure
U.P.A.O	:	Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest
D.U.E.L	:	Diplôme Universitaire d'Etude Littéraire
A.E	:	Animateur d'Etablissement
C.A.P.E.S	:	Certificat d'Aptitude au Professorat de L'Enseignement du Second degré
M.E.S.F.T.P.R.I.J:		Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion de et de L'insertion des Jeunes
C.S.P	:	Complexe Scolaire Privé
I.N.S.A.E	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

RESUME

Depuis des décennies la baisse du niveau des apprenants en général et en français en l'occurrence au Bénin et particulièrement au CEG₁ de Djougou devient de plus en plus critique et inquiétante. Les maux qui minent le système éducatif béninois sont importants et restent remarquables. La présente recherche vise à présenter quelques-uns des facteurs qui concourent à l'échec scolaire en République du Bénin. En effet, Le profil inadéquat des enseignants de français ce qui se traduit par le manque d'enseignants qualifiés dans cette discipline. Par ailleurs les conditions médiocres d'appropriation ou d'apprentissage du médium d'enseignement sont aussi à l'origine de la crise du système éducatif au Bénin. Ainsi, nous nous sommes atteler à élucider non seulement les conséquences liées au profil inadéquat des enseignants de la langue française mais aussi les avantages liés à l'introduction des langues nationales béninoises dans le système éducatif au Bénin.

INTRODUCTION

Tous les partenaires de l'école à savoir : les parents d'élèves, les enseignants, l'administration, les chefs d'entreprise et le gouvernement sont unanimes à évoquer la baisse du niveau des apprenants en français du fait de son usage défectueux dans les interactions langagières scolaires et /ou sociales. S'agit-il de représentations et de clichés ou bien y a-t-il des indicateurs qui favorisent une telle appréciation ?

En effet, selon les statistiques du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESFTPRIJ), sur les 1518 professeurs de français en situation de classe, seulement 335 enseignants ont eux-mêmes reçu une formation de base.¹

Aussi, d'après les estimations du rapport de suivi sur l'éducation pour tous (UNESCO 2004) : « *plus de 18 millions d'enseignants additionnels, soit deux tiers du stock actuel devront être recrutés dans la période 2004-2015, pour que les problèmes de pénurie d'enseignants puisse être tant soit peu remédié. Les besoins en enseignants sont particulièrement grands en Afrique subsaharienne. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne on n'a commencé à répondre à ce défi par le recrutement d'enseignants non titulaires qui n'ont souvent pas reçu de formation pédagogique formellement requise pour être enseignant titulaire. En général, ces nouveaux enseignants reçoivent seulement une formation professionnelle courte de quelques semaines. [...] Cette stratégie est censée contribuer à relever un double défi auxquels de nombreux pays en développement sont confrontés à présent.* »² Cependant, dans la plupart des pays d'Afrique francophone en général et au Bénin en particulier, ces indicateurs représentent une menace pour le système éducatif et même une entrave au

¹ Rapport de suivi sur l'éducation pour tous, (2009), UNESCO, Paris.

² Gabriele GOTTELMANN-DURET, (2007 :1) (en coopération avec Koffi SEGNLAGBETO), le recrutement des enseignants sans formation : quelles alternatives ? Quel risque ? Quelles stratégies de formation ?

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

développement psychologique, social, linguistique, etc. des apprenants. Bref, ils sont la cause non négligeable de la baisse du niveau des apprenants dans toutes les disciplines et surtout en français.

Dès lors, il se pose un problème d'ordre éducatif, celui de l'inadéquation de la formation des enseignants de français. Alors il convient de rappeler que la langue française est un médium d'enseignement dans les établissements de l'Afrique francophone. Elle n'est pas une matière comme les autres. C'est la langue d'enseignement, de l'administration, officielle, le canal principal d'acquisition des connaissances, la clé de la réussite scolaire et de la promotion sociale. Cette position stratégique qu'elle occupe rend son enseignement sensible au moindre malaise qui affecte le système éducatif.

L'enjeu de cette étude est d'analyser les conséquences liées à l'inadéquation de la formation des enseignants de français sur l'apprentissage des apprenants. Notre étude se penche sur le cas des élèves du CEG₁ de Djougou. Le travail est structuré en trois chapitres. Le premier chapitre traite de la problématique, de l'approche méthodologique, du cadre théorique et d'étude, des objectifs et hypothèses de recherche. Le deuxième présente les clarifications conceptuelles, la revue de littérature et le statut de la langue française au Bénin. Le troisième fait la présentation de la situation, donne les causes exogènes, les conséquences de l'inadéquation de la formation des enseignants et quelques approches de solutions.

CHAPITRE 1 : problématique, approche méthodologique, cadre théorique et d'étude, objectifs et hypothèses de recherche.

L'objectif du présent chapitre est de clarifier le cadre théorique et la démarche méthodologique adopté dans la rédaction du mémoire.

1.1 Problématique

Les différents gouvernements du Bénin ont démontré leur volonté politique à élever et maintenir l'éducation au rang des plus grandes priorités nationales. Les réformes successives entreprises depuis 1975, mais en particulier depuis la tenue en 1990 des Etats-Généraux de l'éducation, sont le témoignage de l'engagement des pouvoirs publics à faire de l'éducation un des piliers importants du développement national.

Malgré cet engagement des leaders de l'éducation nationale, on note ces dernières années au Bénin et dans les Départements de l'Atakora et de la Donga en l'occurrence, la baisse du niveau en français des jeunes apprenants des lycées et collèges a pris l'allure d'une catastrophe et étend ses tentacules à tous les compartiments du système éducatif.

En effet, La fonction enseignante garde ses portes ouvertes à toute personne en fin de cycle universitaire ou même parfois juste après l'obtention du baccalauréat. Dans bien de cas, de nombreuses personnes, dans l'espoir de subvenir aux besoins fondamentaux et aussi, de palier aux multiples difficultés universitaires ou para-universitaires, se lancent dans l'enseignement sans aucune vocation. Notons qu'il n'existe pas toujours de relation entre la formation universitaire de l'enseignant de français. Et par voie de conséquence,

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

ces enseignants du français avec une formation inadéquate ne peuvent pas donner à l'apprenant enseignement de qualité.

On pourrait comprendre que les autorités des établissements s'inscrivent dans une opinion commune selon laquelle le français serait une discipline accessible à tous, puisqu'on le parle, même si on s'accorde à reconnaître qu'il se parle bien souvent mal. Cela voudrait dire qu'on ne tient pas compte des mérites intellectuels de l'enseignant en question. Cette situation laisse croire qu'il suffit d'avoir un diplôme universitaire dans n'importe quelle filière pour prendre des heures de vacation en français dans un lycée ou dans un collège d'enseignement.

Du recrutement des professeurs de français à leur répartition dans diverses classes, en passant par des creusets de formation qui ne préoccupent pas toujours de la qualité des enseignants chargés de dispenser les cours et d'évaluer les apprenants tout semble être fait pour aboutir à un échec inéluctable. L'amateurisme dont font preuve certains enseignants de la langue française, se répercute inévitablement sur le niveau des apprenants. Dans ces conditions, l'élève qui reçoit mal le cours, est mal évalué également et par conséquent son niveau baisse.

Le français étant le médium d'enseignement et langue officielle au Bénin, il semble essentiel de porter une attention particulière sur son enseignement dans nos écoles, collèges et lycées. La maîtrise de la langue française par l'apprenant facilitera l'apprentissage des autres disciplines telles que les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, l'histoire et la géographie, etc.

1.2 Approche méthodologique

Cette étude adopte une approche qualitative. Des outils variés qui ont été utilisés tels que : des entretiens semi directifs (121 entretiens ont été réalisés

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

auprès des enseignants, des responsables administratifs et des apprenants.) et l'analyse des informations recueillies.

Il s'agit d'une recherche exploratoire et descriptive qui vise à dépeindre les conséquences de l'inadéquation de la formation des enseignants de français sur la formation des apprenants. Cette étude prend en compte les opinions des enseignants, des responsables d'établissement et des apprenants pour comprendre dans leurs discours les conséquences de cette situation. Cependant, avant d'aborder les opinions respectives de nos enquêtés.

Pour l'analyse des données, nous ne nous sommes pas seulement limités aux entretiens. Nous nous sommes rendus dans le cadre de notre recherche à la bibliothèque du **INALA**, de L'**ENS**, Porto-Novo, de L'**IF**, de L'**UPAO**, du **MESFTPRIJ** le centre de documentation de L'**INSAE** et sur l'Internet pour avoir plus de ressources pour notre sujet. Nous avons ensuite passé au peigne fin nos informations recensées.

1.3 Cadre théorique et d'étude

La présente étude s'inscrit dans le cadre théorique général de la didactique des langues. Elle s'intéresse à l'étude des conditions, des modalités et qualité d'enseignement et d'appropriation des langues en milieu non naturel.

Cette partie permettra de connaître d'une part les raisons du choix de Djougou comme lieu de nos recherches et d'autre part sa situation géographique. Nous aurons aussi à aborder le cadre humain, car il faudra connaître les parlars dans les ménages.

En effet, nous avons fait le choix du CEG₁ de Djougou pour deux raisons.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Premièrement, nous avons constaté qu'aucune étude ou recherche n'est faite dans cette commune jusqu'à présent pour signaler cet état de chose qui prend d'ampleur.

Deuxièmement, nous avons le grand souci que le Bénin retrouve ses lettres de noblesse de quartier latin de l'Afrique.

Pour ce qui est de la situation géographique de la commune de DJOUGOU, nous pouvons noter qu'elle s'étend sur une superficie de 3966 km². Elle est limitée :

- au Nord par la commune de Kouandé et commune de Péhunco ;
- au Sud par la commune de Bassila ;
- à l'Est par la commune de Sinendé, Commune de N'dali et la commune de Tchaourou ;
- à l'Ouest par la commune de Copargo et la Commune de Ouaké

Elle comporte des zones écologiques différentes.

Enfin pour ce qui est du cadre humain, nous pouvons garder que :

selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du 11 mai au 31 mai 2013, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique retient que la commune de Djougou a une population de 266522 habitants³. Elle compte plusieurs groupes socioculturels ou ethniques. On distingue les Yom, Lokpa, Dendi, Peuhl.

Les langues véhiculaires dans la commune sont : le Dendi et le Yom.

1.4 Objectifs

Il faut reconnaître que des progrès ont été et continuent d'être réalisés dans le domaine de l'enseignement du français au Bénin grâce à certaines actions dont les répercussions se font sentir par les enseignants et les apprenants. Cependant, les cris de détresse de cette couche de la population exacerbée

³www.insae-bj.org

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

montrent qu'il reste à faire dans ce domaine. Nous citerons quelques indicateurs préoccupant :

- la non maîtrise du français par les apprenants;
- la baisse du niveau des apprenants en général et en français en particulier.

Pour surmonter ces différentes difficultés, nous nous sommes fixés des objectifs.

1.5 Objectif général

Ce travail de recherche vise à améliorer la qualité de l'enseignement donné en français dans les différents établissements du Bénin en général et au CEG₁ de Djougou en particulier.

1.6 Objectifs spécifiques

Cet objectif général est décliné en objectifs spécifiques que voici :

- recruter des enseignants de français au profil adéquat ;
- respecter et finir les programmes d'enseignement en vigueur,
- introduire et enseigner les langues nationales comme matières et comme véhicule du savoir au même titre que le français.

1.7 Hypothèse de recherche

Rongère définit l'hypothèse comme «*la proposition de réponse à la question ou aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir la réponse*»⁴. Selon Mbuyu, l'hypothèse de travail est une idée directrice, une tendance destinée à guider l'investigation et abandonner ou maintenir d'après les résultats de l'observation.

⁴ SIGBA, (2000:35) Initiation à la recherche scientifique, I.S.S.C/GBADO-LITE, cours inédit.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Ainsi, aucun chasseur ne peut aller à la chasse sans en avoir en amont une proposition de résultats de son opération. Nous reformulons notre hypothèse comme suit :

- la baisse du niveau des apprenants en français au Bénin serait due à l'inadéquation de la formation de certains enseignants de la langue française.

Cette piste de réflexion peut se décliner comme suit :

- les enseignants n'ayant pas suivi des formations pédagogiques en français n'auraient pas les mêmes compétences que ceux formés ;
- la baisse du niveau des apprenants serait due au fait que le programme d'enseignement n'est pas respecté par certains enseignants de français ;
- la langue maternelle n'étant pas le médium d'enseignement et sa totale absence dans le processus enseignement / apprentissage expliquerait la baisse de niveau des apprenants.

CHAPITRE 2 : clarifications conceptuelles, revue de littérature et statut de la langue française au Bénin.

2.1 Clarifications conceptuelles

Avant toute tentative de clarification conceptuelle, nous indiquons que les termes inadéquat et inadapté, éducation et enseignement, éducateur et enseignant seront utilisés dans notre travail de manière interchangeable : inadéquat pouvant prendre la place d'inadapté, éducation celle d'enseignement et éducateur celle d'enseignant.

L'éducation est le socle d'un développement durable dans un pays. Aussi, doit-elle passer par un bon enseignement de toutes les données y afférentes. Par conséquent et à cause des préoccupations à aborder dans la suite de notre travail, nous pensons nécessaire de bien cerner d'abord la notion d'enseignement.

2.1.1 Enseigner

Le Robert (2008 :112) précise qu'enseigner c'est : « *Transmettre à un élève de façon qu'il comprenne et assimile* » (certaines connaissances).

Exemple : Il enseigne les mathématiques aux élèves de la seconde.

Pour Nekpo (2001 :35), enseigner, c'est « *inculqué la pratique et toutes autres formes de savoir qui se prêtent à un tel modus operandi* »⁵

Le Larousse (2005 :146) définit le terme éducation en général de la manière suivante : « *Ensemble de aptitudes intellectuelles et physiques et des acquisitions morales de quelqu'un. Connaissances des bons usages d'une société* ». C'est à travers un enseignement que cette éducation peut se donner.

Voilà quelques aperçus de l'éducation et particulièrement de l'enseignement qu'il faut nécessairement compléter et préciser du point de vue pédagogique et des sciences de l'éducation.

⁵C.NEKPO(2001 :35),Education et culture,Afflawed.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Selon Leif, (2003 :112) l'éducation est : « *la mise en œuvre des moyens propres à former, à développer physiquement, affectivement, intellectuellement, socialement, moralement un adolescent par l'exploitation, l'organisation, la valorisation des ressources de son être.* »⁶

Cette définition spécifique et professionnelle conforte l'éducateur et précise l'enseignant dans sa pratique quotidienne. L'adolescent éduqué au niveau du collège doit vivre dans une communauté. Cela incombe donc de notre part une définition sociologique de l'éducation.

En effet, selon Durkheim, « *l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* »⁷

Dans son action éducative, l'enseignant doit viser à socialiser l'adolescent, l'aider à épanouir pleinement sa personnalité, l'instruire pour qu'il devienne un homme conscient au service de sa société. Cette conclusion partielle nous amène à nous interroger plus profondément sur la notion 'd'enseignant'

2.1.2 L'enseignant

Lorsqu'on se réfère à l'histoire de l'éducation, on comprend que le terme enseignant ne s'adresse pas à une catégorie d'individus. C'est en général celui qui apporte une information qui permet à celui qui reçoit de mieux structurer sa vie de mieux la conduire, d'accroître sa capacité d'agir.

⁶ J. LEIF, (2003 :112), PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION :TOME 4,Librairie DELAGRAVE.

⁷ Citée dans :RAPPORT DE FIN DE CYCLE (Niveau I),(1986),68P.

2.1.3 La notion de vocation

Le mot vocation dérive étymologiquement du mot latin "Vocare" qui signifie appeler. Mais cette définition étymologique ne donne qu'un point de vue purement religieux, lorsqu'une personne se sent appelée par Dieu à la vie religieuse.

Dans le langage courant, avoir la vocation, c'est se sentir appeler, élu pour une tâche et être apte à la remplir. La vocation est donc exclusive de toute idée de contrainte morale ou matérielle.

Lorsqu'on se réfère à la compréhension globale de notre thème d'étude, on s'aperçoit que le terme vocation a un aspect prépondérant dans notre esprit. C'est pourquoi nous voudrions évoquer les trois éléments qui composent la vocation pédagogique à savoir : l'amour pour l'enfant, le sens des valeurs et le sens de la mission.

2.1.4 L'amour pour l'enfant

Selon Hubert (1980 :45), « *L'amour de l'enfant, le besoin de se donner aux êtres les plus chers, les plus ouverts à toutes les influences les plus confiants dans la force et dans la bonté de l'adulte est la première condition pour faire un bon éducateur.* »⁸

Il poursuit en indiquant que cet amour est particulier : « *l'amour de l'éducateur est un amour prévoyant qui peut s'imposer à lui-même, à l'occasion, se faire austère si le bien de l'enfant l'exige... c'est un amour éclairé qui se défend de ces illusions que la tendresse des pères et des mères leur suggère inconsciemment* ».

⁸ René, HUBERT, (1980 :45), TRAITE DE PEDAGOGIE,PUF.

2.1.5 Le sens des valeurs

L'enseignant doit croire à la moralité, à la valeur pour incarner et les transmettre. L'amour de l'enfant est le point de départ, le sens des valeurs, le point d'aboutissement de la vocation pédagogique.

2.1.6 Le sens de la mission

L'enseignant doit connaître la particularité de la mission qu'il a à accomplir : celle de concevoir la noblesse et la grandeur de son métier. Il a ainsi une idée claire de sa charge " s'occuper des consciences". Pour être un bon enseignant, le goût de l'enseignement seul ne suffit pas. Il faut des aptitudes requises et bien de qualités. Il faut donc avoir suivi une formation qui serait en adéquation avec l'enseignement.

Après avoir élucidé toutes ces qualités qui sont exigées de l'enseignant et sans préjuger des suites de nos recherches, nous nous demandons combien d'enseignants du français du CEG₁ de Djougou pourraient répondre à ces impératifs de la vocation ?

2.1.7 La langue

Au sens le plus courant, une langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques au membre d'une même communauté.⁹

Pour Saussure, pour l'école de Prague et le structuralisme américain, la langue est considérée comme un système de relation ou plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns les autres, dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relie. Chaque langue présente un système grammatical implicite, commun à l'ensemble des locuteurs de cette langue. C'est ce système que Saussure appelle effectivement langue ; ce qui relève des variations individuelles constitue pour lui la parole. La langue est donc selon

⁹ Jean DUBOIS, (2002 :266), Dictionnaire de linguistique, Imprimerie « la Tipografica Varese S.P.A », Italie.

Saussure un moyen de communication c'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. La langue est donc comparable à une structure, un système de signes conventionnels interdépendants. C'est un système de signes articulés qui sert à transmettre des messages humains¹⁰.

Ainsi, l'on parlera des langues Fon, Aja, Gun, Baatonum, Dendi, Boo etc, qui désignent chacune, l'ensemble des habitudes linguistiques permettant à un sujet de comprendre et de se faire comprendre.

2.1.8 La langue maternelle

Dubois, (2002 :266), on appelle langue maternelle, la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur, et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage. Les langues vivantes, nombreuses, sont toutes les langues actuellement utilisées, tant dans la communication orale pour certaines, que dans la communication écrite pour d'autres et ceci, dans les différents pays.

Akoha, (2010 :33), « *La langue maternelle, c'est la langue de la mère, la première langue acquise, mais c'est maintenant la langue apprise comme 1^{er} instrument de communication dès le plus jeune âge et employé dans le pays d'origine du sujet parlant, c'est la langue première d'un sujet donné, si ce n'est pas la langue de sa mère.* »¹¹

¹⁰ Ibid,p.267

¹¹AKOHA, Albert, Bienvenu,(2010),STRUCTURE GENERALE DES LANGUES français , langue africaine, IMP OGWEDITION,p.33.

2.1.9 La langue véhiculaire

Akoha, (2010 :34), « *C'est la langue qui, historiquement s'est vue devenir une langue de contact (Sango en RCA, Swahili dans l'est de l'Afrique, Lingala au Congo et Zaire...) Dans les centres urbains cette langue véhiculaire peut devenir la langue maternelle de plusieurs ethnies qui ne pratiquent plus au bout d'une ou deux générations leur langue maternelle première. Mais une langue véhiculaire est plutôt une langue de communication inter-ethnique.* »¹²

Par extension, dans toute l'Afrique dite francophone, le français peut être considéré comme une langue véhiculaire. La langue véhiculaire est donc celle qui permet aux gens d'une même communauté de communiquer facilement au cours des activités quotidiennes qu'elle mène.

Et d'après Calvet, (2000 :45), la langue véhiculaire, est « *le produit d'un besoin de communication, la réponse à une situation dans laquelle des hommes ont un problème de communication* »¹³

Dans les régions où vivent plusieurs communautés linguistiques différentes une des langues de la région peut être utilisée d'une manière privilégiée pour l'intercommunication. On dit alors que la langue est véhiculaire ou surpralocale. Ainsi dans toute l'Afrique orientale et dans l'est du Congo Kinshasa, le souahéli, langue bantoue, permet à des populations ayant pour langue maternelle d'autres langues bantoue ou non ; de se comprendre sans difficulté.

La langue véhiculaire ne se choisit pas au hasard. Son choix ne relève pas d'une opération fortuite. Elle s'impose. Premièrement, ce choix se fait à partir des activités commerciales, artisanales et autres. Deuxièmement, à cause de l'importance numérique de la population qui parle cette langue, le choix peut être opéré. Quand il est nécessaire de s'approcher d'une population à cause d'un

¹²ibid p.34.

¹³ Calvet,(2000 :45),Louis-Jean, cité par Marc-Laurent HAZOUME, plurilinguistique et communication démocratique, presse du JORB, Porto-Novo.

intérêt supérieur, on est forcé de parler une langue bien comprise de la majorité. C'est la langue comprise de la majorité que le sociolinguiste appelle, dans ce milieu donc, une langue véhiculaire.

Exemple : Dans les marchés de Dantokpa, de Glazoué et même dans tout le sud Bénin, le fongbe à un statut sociolinguistique de langue véhiculaire. Dans les marchés de Parakou et de Malanville, il y a le Dendi, le Baatonum qui se rivalisent ce statut.

2.1.10 Les langues nationales

On appelle langues nationales sont toutes les langues parlées par les différentes communautés linguistiques d'un pays, excepté la langue du colonisateur, langue de colonisation. Ce sont : « *l'ensemble de tous les parlers en présence dans un pays, à l'intérieur d'un territoire* »¹⁴. La langue nationale est la langue d'une communauté. Au Bénin par exemple, est appelée langue nationale, la langue des autochtones. C'est une langue endogène, répertoriée à l'échelle nationale comme propre à un groupe de personnes.

Pour CAPO (2009 : 57 et 58), les langues nationales ont une extension de 'chtonoleste' c'est-à-dire, une extension « *des parlers qui ont des locuteurs autochtones sur le territoire béninois* ». Pour cet auteur, la République du Bénin compte « *cinquante et quelques parlers [...] réduit à vingt-trois (23) langues réparties en trois phylums* ». De là, le fongbe, le gungbe, le tem, le yom etc. sont donc des langues nationales puisque, parlées par des communautés linguistiques vivant au Bénin.

2.1.11 Le langage

Dubois, (2002 : 264), le langage est une capacité spécifique à l'espèce humaine. Il met en jeu, une technique corporelle complexe et suppose l'existence d'une fonction symbolique et de centre cortico génétiquement

¹⁴ Marc-Laurent HAZOUME, (1996 :45), plurilinguistique et communication démocratique, presse du JORB, Porto-Novo.

spécialisé. Ce système de signes vocaux, utilisé par un groupe social (ou communauté linguistique) déterminé, constitue une langue particulière.

Le langage est donc selon Akoha (2010 :19) « *la faculté qu'ont les hommes de communiquer au moyen des signes vocaux. Pour qu'il ait langage il faut qu'il ait voix. Seul les hommes sont capables de langage. Ces donc par métaphore qu'on parle des langages des fleurs, des abeilles des couleurs etc* ».

Cette définition, premièrement donnée par Saussure et reprise par Akoha amène à distinguer dans le langage une partie sociale qu'il appelle la langue et une partie individuelle qu'il appelle la parole. Selon ce linguiste, le langage est hétéroclite donc, à cheval sur plusieurs disciplines par essence et seule cette distinction permet de rétablir son unité.

2.1.12 La compétence

Dubois (2002 :100), « *la compétence est le système de règles intériorisées par les sujets parlant et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites. La compétence d'un sujet parlant français explique la possibilité qu'il a de construire, de reconnaître et de comprendre les phrases grammaticales, de déceler et d'interpréter les phrases ambiguës, de produire des phrases nouvelles [...] On distingue une compétence universelle, formée de règles innées qui sous-tendent les grammaires de toutes les langues, et une compétence particulière, formée des règles spécifiques d'une langue, apprise grâce à l'environnement linguistique.* »

Et selon Perrenoud (1990 : 13) : « *la compétence est une capacité d'action efficace face à une famille de situations, qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité de les mobiliser*

à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre de vrais problèmes ».

2.1.13 Les francophones

Le mot " francophonie " a été utilisé semble- t-il pour la première fois dans les années 1880 par Onésime RECLUS pour désigner " l'ensemble géolinguistique de la langue française " ¹⁵.

Selon Farandjis, Secrétaire Général du Haut Conseil de la francophonie, deux grands évènements, entre autres, ont recherché la notion: "la lutte du peuple québécois pour affirmer son identité culturelle, la décolonisation qui, en Afrique noire notamment, a donné naissance à un ensemble important d'Etats indépendants adoptant volontairement la langue française comme langue officielle" ¹⁶

On retient que les francophones sont les locuteurs non français de la langue française qui possèdent cette compétence reconnue comme minimale et qui peuvent, bien sûr, être des locuteurs parfaits de cette langue.

2.1.14 L'inadéquation de la formation

Larousse, (2005 :216), définit le concept d'inadéquation comme le manque de correspondance (entre un moyen et ce à quoi il doit servir). Selon le même dictionnaire le concept de formation veut dire un enseignement destiné à donner (à une personne ou un groupe) les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité. Ainsi l'expression « inadéquation de la formation » signifie le manque de concordance entre les connaissances théoriques et pratiques des enseignants de la langue française

¹⁵ AKOHA, Albert, Bienvenu,(2010),STRUCTURE GENERALE DES LANGUES français , langue africaine, IMP OGWEDITION,P.90

¹⁶ FARANDJIS," La francophonie est riche d'avenir", La lettre du livre N23, octobre 1984, Paris, pp 14 -16.

nécessaires à l'exercice de la fonction, dans le cas d'espèce, les enseignants de la langue française du CEG₁ de Djougou.

2.1.15 Le français : matière d'enseignement

Le français constitue une discipline qui est enseignée dans les écoles. Il est enseigné comme l'anglais, l'allemand, les mathématiques, etc. Il représente une matière à acquérir sous toutes ses formes.

Le français est un moyen qui sert à transmettre, à s'acquérir, à s'approprier le savoir, à construire les connaissances, le savoir-faire (les habiletés, les compétences professionnelles), le savoir être (vivre) qui sont les connaissances pratiques des règles de politesse. Le français est une courroie de transmission des autres disciplines. C'est avec cette langue qu'on apprend les autres matières telles que : les mathématiques, les sciences physiques, les SVT...

2.2 Revue de littérature

Pour aborder et comprendre au mieux ce thème, nous nous sommes référés aux travaux déjà réalisés dans le domaine. Nous n'aborderons donc pas ici un sujet vierge. Nous citerons à ce propos les travaux de : Huot, Maganawe, Allard, Logar, Sihinti, Missakiri et Ntsadi, Bayer.

- Huot, (1981), en identifiant les problèmes ayant trait à la didactique du français, leur a apporté quelques solutions. Elle a ensuite formulé que l'absence de formation linguistique des enseignants en charge du français est l'une des causes des difficultés et de la baisse du niveau des élèves dans les pays du tiers-monde francophones. Nous notons que ce problème est existentiel dans le cadre de notre étude. Cependant, Au-delà de la formation linguistique des enseignants en charge du français dont a parlé HUOT, le manque d'un bagage littéraire important pour l'enseignant dans l'analyse des œuvres littéraires fera aussi

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

l'objet de notre étude. Aussi, HUOT en parlant de formation linguistique des enseignants, traite un angle des problèmes liés à l'échec scolaire.

- Maganawé, (2008), note qu'il faut une redéfinition de la fonction enseignante. Il ajoute qu'il y a un grand nombre d'enseignants inadaptés, non compétents. Le métier d'enseignement est un métier noble car l'enseignement de qualité donne une bonne image du pays sur l'échiquier mondial. Donc selon lui, le développement et l'éducation sont intimement liés. Alors aucun pays ne se peut se passer d'une bonne éducation de ses citoyens s'il se veut être reconnu sur le plan international. Pour finir, L'éducation de qualité est nécessaire au développement comme le sang pour le fonctionnement normal des organes. En effet, en nous inspirant du constat fait par Maganawé qui s'inscrit dans le cas général des enseignants inadaptés qui est une cause du sous-développement; à travers notre étude, nous voulons aborder un cas spécifique : les enseignants de la langue française du CEG₁ de Djougou.

- Souchon, (2000), note que le métier d'enseignement de la langue française nécessite la maîtrise de plusieurs compétences qui peuvent être classées en cinq catégories :

1-La maîtrise de la langue : l'enseignant de la langue française doit faire preuve d'une maîtrise satisfaisante des règles de la langue française, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Il en résulte que la fréquentation assidue d'ouvrages sur la grammaire, l'orthographe, la conjugaison et le vocabulaire constitue une obligation.

2- La connaissance de la littérature et de la culture française : pour comprendre un texte, et à plus forte raison pour amener les élèves à le comprendre, il faut posséder un minimum de faits littéraires et culturels de la langue cible. Ici également, l'enseignant de la langue française doit faire preuve d'une curiosité salutaire le poussant à lire sans se départir de son esprit critique les œuvres les plus connues de la littérature francophone. Il doit posséder le goût

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

de la lecture, puisqu'il sera appelé à développer ce même goût chez ses propres élèves. Par ailleurs il doit avoir un intérêt à se constituer une bibliothèque de ses œuvres majeures en y diversifiant les siècles (XVI^{me}, XVII^{me}, XVIII^{me} ...) et les genres (poésie, théâtre, roman, nouvelle...).

La maîtrise des outils d'analyse et d'explication des textes littéraires: en plus de la maîtrise de la langue, la manipulation aisée d'un certain nombre d'outils d'analyse littéraire pour l'enseignant de la langue française. Il doit aussi avoir une connaissance satisfaisante de la rhétorique, de la pragmatique, de l'énonciation, de la stylistique, etc.

4-La connaissance des principaux courants pédagogiques et des méthodes d'enseignement du français: l'enseignant de la langue française est censé connaître l'essentiel à propos des courants éducatifs qui ont jalonné l'histoire de l'école, et les méthodes suivies dans l'enseignement du français comme langue étrangère.

5-De bonnes aptitudes à la communication orale et écrite: l'enseignant efficace est d'abord un bon communicateur.

L'idée de Souchon peut être résumée comme suit. L'enseignant de la langue française doit avoir des qualités linguistiques (la grammaire, l'orthographe, la conjugaison et le vocabulaire), des qualités littéraires, des connaissances sur les principaux courants pédagogiques et la culture de la langue cible, il doit aussi avoir une connaissance orale et écrite de la dite langue. Nous pensons que l'idée de Souchon est pertinente voir justifiée. Nous allons nous inscrire dans sa logique pour l'étude.

- Parlant des enseignants de français à formation de départ inadéquate, Allard, (2009 :38), les désigne par l'expression « *les professeurs masqués* ». Marie estime qu'en situation de classe ces enseignants sont voués d'une incompétence notoire. Ce qui fait que 4/5 des apprenants perdent le

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

niveau. Suite à ce constat pertinent, nous analyserons la baisse du niveau des apprenants du CEG₁ Djougou.

- Quant à Logar, (2011:111), il démontre que ce n'est pas toute formation qui nous ouvre les portes de l'enseignement, que ça soit au maternel, au primaire, au collège et au lycée. Il continue et suggère comme solution la formation pédagogique stricte de longue durée des enseignants déjà en fonction. Nous partageons l'idée de Logar, cependant, sa solution ne règle pas le problème qu'il a soulevé dans son entièreté. Nous pensons qu'il faudra non seulement former les enseignants non compétents déjà en fonction mais aussi on doit mettre fin au recrutement anarchique des enseignants à l'avenir.

- Abordant le problème de la baisse du niveau des apprenants des départements de la DONGA et de L'ATACORA en français, le professeur des lettres, Sihinti (2011 : 04), estime que dans lesdits départements, des enseignants de la langue française ne sont pas pour la plupart du domaine. Il note qu'il faut :

« Rompre avec cette mentalité rétrograde et analphabète que le Français peut s'enseigner par tout le monde. Si les philosophes s'insurgent contre les théologiens et sociologues qui enseignent leurs disciplines, les mathématiciens contre les économistes, les comptables... qui dispensent la leur, pourquoi voudrait-on trouver normal et légitimer les juristes, les psychopédagogues, les sociologues et même linguistes à l'enseignement du Français dans les classes de lettres (2nde, 1ère, Tle), pire, en faire des contrôleurs aux examens. Ces enseignants participent en grande partie aux échecs massifs constatés[...] car, ils se sont retrouvés dans l'enseignement par accident ». En voulant résoudre un problème, le moderniste de formation Sihinti, fait un jugement de valeur. Ce serait de disqualifier les linguistes en les mettant dans le même panier que les psychologues, les sociologues, les juristes ...qu'il traite d'usurpateurs du métier de l'enseignant du français. Le linguiste a la qualification de l'enseignement du français car, personne ne pourra mieux enseigner la langue que quelqu'un qui en

est son mécanicien. Ce n'est plus un secret pour personne que le linguiste est mécanicien de la langue.

-Missakiri et Ntsadiils, (2006), procèdent par une présentation des différents moyens de diffusion de la langue française au Congo. Ils nous font remarquer que, excepté les concours de sélection organisés pour le recrutement des fonctionnaires d'Etat dans les autres services, aucun concours n'est fait pour celui des enseignants. La politique de recrutement des enseignants digne de nom doit être au centre des débats sur l'éducation et le développement. Ils notent enfin que cet état de chose a d'énormes répercussions sur le système éducatif congolais. Nous nous inscrivons dans la même idéologie que Missakiri et Ntsadi et nous pensons que dans le cadre du recrutement des enseignants de français au Benin, on doit organiser un test de sélection pour ne retenir que les qualifiés pour le concours.

- Pour Bayer, (2004), tout enseignant en général et celui de la langue française doit être capable de « *réfléchir, anticiper, planifier, se déplacer dans la classe, écrire au tableau, poser des questions et /ou y répondre/, évaluer.* » Ces compétences sont plus apprises et approfondies dans les Ecoles de Formation des Enseignants. Cependant, nombreux sont ces enseignants qui ne connaissent point les voies qui mènent à ce lieu de formation par excellence et se proclame enseignants. Cette situation a d'énormes conséquences sur l'apprentissage des apprenants. Il faut aussi voir le côté bagage intellectuel de l'enseignant.

Ainsi se résume notre revue de littérature, nous permettant d'aborder de long en large notre étude sur l'inadéquation de la formation des enseignants de français du CEG₁ de Djougou.

2.3 Le statut de la langue française au BENIN

Bien avant la colonisation, c'était les langues du Dahomey qui étaient parlées. Mais avec l'arrivée des Français et la création des écoles, tout a changé.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Ces langues ont commencé par être abandonnées. Dans les écoles et dans les services officiels, c'était le Français seul qu'on parlait. Mais pourquoi seul le Français est parlé à l'école ? Pourquoi cette langue est aujourd'hui le véhicule du savoir et non une autre langue étrangère ou l'une de nos multiples langues nationales ?

En effet, dans le but de réorganiser ' l'enseignement primaire en Afrique Occidentale Française, des dispositions ont été prises dont l'arrêté N° 2576 I.P du 22 Aout 1945, en son titre II, second article qui stipule : « *l'enseignement primaire élémentaire a pour objet essentiel d'agir sur les populations africaines en vue de diriger et d'accélérer leur évolution. Cet enseignement est donné uniquement en langue Française.* »¹⁷

Cet arrêté était pris sur proposition de monsieur DELANONE, Directeur Général de l'enseignement en Afrique Occidentale Française et faisant référence :

- Au décret du 18 Novembre 1904, réorganisant le gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française ;
- A l'arrêté des 24 Novembre 1903, 06 Juillet 1911, 02 Janvier, 02 Novembre 1912, 30 Janvier 1913 et 1^{er} Novembre 1918, créant et organisant le service de l'enseignement en Afrique occidentale française.

Le français venait ainsi d'être introduit dans cette partie du monde en général et au DAHOMEY (actuel BENIN) en particulier et a dès lors un statut de langue officielle¹⁸. Ainsi, le français est utilisé dans les cérémonies officielles, dans l'administration, dans le commerce et en diplomatie. C'est la langue de travail, la langue de communication entre les différents groupes ethniques. Il est une langue qui donne accès aux connaissances, à la culture universelle et nous permet d'avoir une ouverture au monde extérieur.

¹⁷ J O de l'AOF, N° 1024, supplément du 10 mai 1924, cite dans Traité de légalisation scolaire au Benin, Nouvelle Edition Africaine, 1983.

¹⁸ «Langue officielle» CEREDC-AFRIQUE Constitutions texte constitutionnels de la République du Bénin depuis les origines Dahoméennes, Porto-Novo : CNPMS ,1997 ,p.18

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

La volonté de maintenir le français pour jouer le même rôle s'est encore ressentie dans la constitution du 11 décembre 1990, en son titre premier, article premier, deuxième alinéa : « *la langue officielle est le français* »¹⁹

¹⁹ Constitution de la République du Bénin, 11 décembre 1990, Imprimerie Nationale, Porto-Novo, 1990, p.12

CHAPITRE 3: présentation de la situation, causes exogènes, conséquences de l'inadéquation de la formation des enseignants et approches de solutions.

3.1Présentation de la situation

Il s'avère nécessaire de faire la présentation et le profil des enseignants de français du CEG₁ de Djougou.

Le Collège d'Enseignement Général(I) de la Commune de Djougou est constitué de cent soixante-dix-huit enseignants dont trente-trois enseignants de la langue française.

Des trente-trois enseignants de la langue française, quatre ont une maîtrise en géographie, cinq en sciences juridiques, quatre ont une licence en lettres modernes, deux ont une licence en linguistique, quatre enseignants ont un DUEL en sciences juridiques, cinq ont un DUEL en sociologie, deux ont leur DUEL en anglais, un a un DUEL en psychologie, un a le CAPES et cinq ont le BAC.

Analyse et commentaire de ces données :

Cette L'hétérogénéité constatée dans le corps des enseignants du français dans ledit établissement justifie bien l'idée de Sihinti (2011 : 04), « [...] *cette mentalité rétrograde et analphabète que le français peut s'enseigner par tout le monde.* » Il convient de noter que, parmi les enseignants de la langue française du CEG₁ de Djougou, seulement un (01) enseignant a le (CAPES) qui est un diplôme professionnel (pour être véritablement enseignant de français). Six (06) ont un diplôme académique acceptable voire recommandable (linguistique, lettres modernes) pour enseigner le français au Bénin. Enfin, les vingt-six (26) restants sont ceux qu'Allard, (2009 : 38), désigne par l'expression : « *les professeurs masqués de la langue française* ».

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

A la base de ces informations, nous avons réalisé un tableau récapitulatif et statistique des statuts de ces enseignants du français de Djougou

Catégories	A.P.E	Contractuels	Vacataires	Total
Nombre	02	03	28	33
Pourcentage	6,06%	9,09%	84,84%	100%

Tableau1 : Tableau statistique des statuts des enseignants de français au CEG₁ de Djougou

Bilan et commentaire des données :

Il est aisé de constater, à partir du tableau n°1, que les vacataires sans formation pédagogique sont majoritaires dans ce collège. Ils font plus de la moitié de l'effectif global du personnel enseignant de français.

A présent dressons le point de vue de nos enquêtés face à cette situation.

- l'entretien avec le directeur

Responsable local et employeur direct des professeurs vacataires, le Directeur du collège constitue un maillon essentiel dans la quête de vérité par rapport aux reproches qui sont faits aux enseignants de français dont la formation de départ est en inadéquation avec leur discipline enseignée sur la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent.

Par ailleurs, cet entretien avec le Directeur était indispensable pour vérifier certaines réponses que nous avons recensées auprès des enseignants.

Nous avons préférés l'entretien au questionnaire dans le but d'obtenir, chez le Directeur, des informations pouvant confirmer notre problématique.

En effet, il avoue être conscient des conséquences regrettables voire désastreuses de ces enseignants de français qui n'ont pas, a priori, des formations adéquates enseigner cette matière. Pour finir, ils implorant le

gouvernement à défaut d'envoyer des enseignants du français qualifiés, de donner à ceux qui sont sur le terrain, une formation pédagogique digne de nom.

- L'entretien avec les enseignants enquêtés

Ils ont des visions diverses et la plupart visent à juguler le problème. Des mesures pédagogiques telles que l'application des dispositions du statut des enseignants portant sur la formation, sont nécessaires pour donner une marque de confiance appréciable et une qualification à l'enseignant de la langue française. Des séminaires fréquents de recyclage et l'octroi des bourses de stage et de perfectionnement pour l'échange et l'entretien constants des compétences pédagogiques doivent être entrepris.

La pléthore des groupes pédagogiques constitue un frein à un bon enseignement et un encadrement suivi. C'est pourquoi ils proposent une diminution des effectifs des classes, la création des infrastructures, des blocs pédagogiques, la dotation aux enseignants de matériels pédagogiques et didactiques...

Toujours de l'avis des enseignants enquêtés, des mesures administratives doivent être prises pour préserver l'éthique de la fonction.

Voilà de façon globale ce que nous pouvons retenir de l'entretien que nous avons eu avec certains enseignants du CEG₁ de Djougou.

- L'entretien avec les apprenants

Les avis des apprenants étaient nécessaires pour vérifier certaines informations déjà recueillies auprès du Directeurs et les quelques enseignants qui ont accepté notre entretien. En effet, il serait incongru d'apprécier la qualité de l'enseignement que dispensent les enseignants sans interroger ceux qui en sont les premiers bénéficiaires, les apprenants.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Plusieurs d'entre les apprenants notifient que tous les professeurs n'ont pas les mêmes compétences en situation de classe. Ils se justifient en ces termes : « *D'aucuns sont incontournables. D'autres, évitent les questions qu'on leur pose. Pour tout dire, certains ne maîtrisent pas les matières qu'ils enseignent* ».

La liste et le statut des enseignants que nous avons à notre disposition par la générosité de l' A.E de l'atelier de français de cet établissement rangés dans le tableau 2 nous a permis d'identifier sans ambages ces enseignants « incompétents » dont parlent ces élèves.

Tableau 2 : Tableau statistique des statuts des enseignants de français au CEG₁ de Djougou.

Nombre	Formation de départ	Diplômes obtenus	Matière enseignée
04	Géographie	Maîtrise	Français
05	Sciences juridiques	Maîtrise	Français
04	Lettres modernes	Licence	Français
02	Linguistique	Licence	Français
04	Sciences juridiques	DUEL	Français
05	Sociologie	DUEL	Français
02	Anglais	DUEL	Français
01	Psychologie	DUEL	Français
01	Lettres modernes	CAPES	Français
05	Néant	Bac	Français

3.2 Causes exogènes de l'échec scolaire

La baisse du niveau des élèves en général provient de différents paramètres liés ou non à l'apprenant ou à l'enseignant. Entre autres, nous citerons les causes physiologiques, psychologiques, Pédagogiques, et les causes socio-politico-économiques. Nous mettons un accent sur toutes ces causes parce que l'apprenant est en général exposé à ces différentes influences quel que soit son milieu de vie. Nous essayerons, pour être plus explicite de définir les caractéristiques de ces causes.

3.2.1 Les causes physiologiques

Ces causes concernent notamment la santé et le fonctionnement des organes sensoriels de l'apprenant. En effet les élèves peuvent être affectés par les infirmités physiques comme:

- les affections respiratoires ou cardiaques chroniques;
- les troubles nerveuses comme l'épilepsie ;
- le rhumatisme;
- les maladies mentales ;
- cécité, la surdité ;
- les troubles de langage, les troubles affectant les organes phonatoires, tels la malformation du palais de la langue, les troubles psychomoteurs.

Peuvent être aussi à la base de la baisse du niveau voire l'échec scolaire de l'apprenant, une difficulté de digestion, un manque de mouvement, une fatigue de fin de matinée ou de journée.

3.2.2 Les causes psychologiques

Elles sont de trois (03) ordres majeurs :

- **Les vicissitudes de la mémoire:**

Ce sont des situations qui affectent l'exercice de la mémoire. Il y a les *amnésies motrices* comme l'oubli du geste à la suite d'un accident causant l'immobilité prolongée d'un membre. Il y a aussi les *amnésies sensorielles* comme l'oubli des formes, des couleurs des sensations. L'individu peut ne plus reconnaître un membre sa famille (traumatisme crânien);

- **Les troubles qui affectent la fonction appétitive du langage.**

Nous classons, dans cette catégorie : le *mutisme*, les relations socio-affectives, les questions incompréhensibles, l'inadéquation des programmes, les méthodes non actives ;

- **les troubles de la volonté :**

Le laisser-aller, l'impulsivité ; l'instabilité ; l'idiotie, l'imbécilité, le mongolisme ; la dyslexie qui perturbe tout dans le domaine scolaire et suscite une structure dysharmonique d'inadaptation et la débilité mentale.

3.2.3 Les causes pédagogiques

Dans le milieu scolaire, la baisse du niveau des élèves dépendent, beaucoup plus, des causes pédagogiques qui sont à prendre au sérieux puisque, c'est à l'école que l'élève passe le plus clair de son temps dans une journée. Ces causes étant multiples, nous en citons ici que quelques-unes:

- les effectifs pléthoriques dans les classes;
- l'inexistence des langues nationales dans le système éducatif ; (cette cause ne justifie pas le faible niveau des apprenants)
- les changements fréquents d'écoles ;
- les programmes trop chargés ;
- l'erreur pédagogique de l'enseignant (c'est l'autorité insuffisante, l'ironie blessante, les appréciations blessantes. C'est aussi l'enseignement dépassant le niveau des élèves) ;

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

- La pédagogie de sélection et du classement ;
- l'absence d'orientation des élèves ;
- l'étiquette: l'enfant déclaré bête ou paresseux tend à se conformer à la définition ;
- le mauvais départ en lecture.

3.2.4 Les causes socio-politico-économiques

Les familles perturbées, c'est-à-dire les familles dans lesquelles il y a de la mésentente, le divorce ou l'absence de l'un des parents, sont aussi une source de baisse de niveau et de l'échec des élèves. Une famille négligente ou indifférente peut être une cause; on entend par là une famille dans laquelle l'enfant est abandonné, confié aux soins des domestiques ou bien livré à la rue.

Les caractères électifs dans les familles où les filles sont plus sollicitées dans les travaux domestiques. Ce choix électif peut entraîner une baisse de niveau et un échec scolaire. Nous pouvons noter les relations entre les membres de la famille où, certains enfants négligés, reçoivent moins d'affection que d'autre.

L'origine sociale des élèves influe beaucoup sur leur réussite. Ainsi, l'expérience a montré que, les enfants des couches défavorisées réussissent moins que ceux des cadres supérieurs. C'est d'ailleurs ce phénomène dont on ne sait à qui imputer la faute que, la sociologie radicale appelle «*le scandale dans la démocratie scolaire fondée sur le mérite ou la démocratie méritocratique.*»

L'exemple des familles dont le niveau social et culturel est bas en n'est une preuve. Dans les pareilles familles, il n'y a pas de développement de l'expression et de la lecture. Ce qui constitue leur préoccupation majeure est la «*lutte pour le pain quotidien*». Alors que, dans les familles où, le pain n'est plus un problème, l'on pense plutôt à l'évolution des enfants. Dans ces familles

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

en quête de pitance journalière, les conditions de travail sont difficiles voire désastreuses.

Ne négligeons pas les conditions de travail des parents qui, bien des fois, sont tenus d'être loin de leurs enfants. Toute la journée, ils sont absents et reviennent tard la nuit, fatigués, nerveux, incapables de s'intéresser à la vie scolaire de leurs enfants.

« *Telle idéologie, telle éducation* » entend-on souvent dire. Il n'y a jamais d'éducation neutre. Et si jamais, l'éducation prônée par une idéologie ne cadre pas avec les réalités du temps, du milieu, elle est alors porteuse d'échec. Autrement dit, si la politique éducative définie par une idéologie n'est pas minutieusement analysée et bien orientée, elle peut être une source d'échecs. Notons que cette politique est le système d'organisation de l'éducation ayant pour composante les enseignants et les enseignés, les contenus et les structures guidées par une idéologie. La politique ne doit pas être mêlée à l'éducation. Et en cela, nous pourrions aborder les nominations politiques qui ne tiennent plus compte de la qualification professionnelle, de la compétence; les affectations arbitraires qui prennent en compte les bords politiques. Ce sont là, quelques pratiques peu orthodoxes qui créent la frustration, la colère amenant une désorganisation, un déséquilibre, une rupture des composantes de la politique éducative.

Mais au-delà de toutes ces causes, l'inadéquation de la formation des enseignants de français peut être aussi l'une des sources de la baisse du niveau et de l'échec scolaire des apprenants.

3.3 Conséquences de l'inadéquation de la formation des enseignants

3.3.1 Problèmes d'ordre pédagogique

Selon Traore, (2009 :21), la pédagogie est d'abord « *la manière de transmettre des connaissances à des élèves, c'est une méthode employée dans l'enseignement (dans un domaine particulier), aussi, c'est la qualité d'une personne qui sait transmettre des connaissances d'une manière claire et efficace.*»²⁰

En effet, à travers cette définition, nous pouvons dire que la pédagogie est un art et doit être le dénominateur commun des enseignants de toute discipline. Cependant, ces enseignants de la langue française du CEG₁ de Djougou qui font l'objet de notre étude sont pour la plupart dépourvus de cette qualité de l'enseignant. En situation de classe ces professeurs s'embrouillent. Pire, ils embrouillent les apprenants. Ils n'arrivent pas à dominer leur classe.

3.3.2 Problèmes d'ordre pragmatique

Selon James, « *la pragmatique est une partie de la linguistique qui étudie le langage en se fondant sur l'usage qu'en font les utilisateurs. Parmi les phénomènes étudiés par la pragmatique, il convient de citer tout d'abord les actes de langage. Un énoncé de type La séance est ouverte, s'il est prononcé par un juge de tribunal, constitue un acte de langage (performatif), qui modifie la réalité (en l'occurrence, l'ouverture de la séance), mais s'il est prononcé par un journaliste par exemple, il constitue un simple énoncé descriptif, qui n'agit pas sur la réalité de la même manière. Analyser les effets*

²⁰TRAORE,S, (2001 :21), La pédagogie convergente :son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif ,Paris, UNESCO :BIE.

du langage sur la réalité nécessite donc la prise en compte des conditions réelles de l'énonciation (locuteur, situation de communication, etc.) »²¹.

Les professeurs et les apprenants que nous avons rencontrés attestent bien nos propos.

3.3.3 Problèmes d'ordre éducatif et social

« *N'est pas enseignant qui veut* », a-t-on coutume de dire. Mais le mode de recrutement au Bénin a amené à formuler une autre boutade. « *Au Bénin, n'enseigne pas qui peut* ». L'enseignement est pris pour emploi de secours, un gagne temps. Comme on le voit, le fait de prendre n'importe qui pour enseigner n'importe comment, a porté gravement atteinte au système éducatif, à ses produits finis et aux enseignants.

L'instruction, c'est à dire la préparation de l'individu à la vie sociale, consiste en bien d'autres choses que parler la langue ; et pourtant on oublie trop souvent que la langue est ce qui permet une telle préparation. Les définitions scientifiques, les comptes rendus historiques et géographiques, les descriptions sociologiques et économiques, les axiomes mathématiques, les directives pour le travail manuel, tout revêt d'une forme linguistique. La langue sous forme parlée ou écrite, est le véhicule indispensable de tout savoir humain, elle est le fondement essentiel de toute forme de coopération sans laquelle la civilisation ne peut exister. De ce qui précède, il est clair que la langue occupe une place importante dans la vie d'un individu. Elle mérite donc d'être prise au sérieux au cours de son apprentissage.

Par ailleurs, le développement d'un pays passe par une bonne éducation des citoyens de chaque contrée dudit pays. L'éducation est cruciale dans la réussite du fondement d'une cité voire d'une Nation. Lorsque les apprenants

²¹Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

reçoivent mal les cours surtout dans la langue d'enseignement ou en un mot n'ont pas de bonne formation il est évident que l'avenir de la Nation concernée soit hypothéqué ; car on dit souvent que "la jeunesse est la relève de demain ".Donc, cette jeunesse mérite une bonne éducation. Nous disons par-là que les répercussions qui sont liées à la baisse du niveau ou à l'échec scolaire des apprenants n'indexent pas que l'apprenant mais plutôt tout le système éducatif voire toute la société. La baisse du niveau des apprenants, l'usage défectueux de la langue, de graves fautes de grammaires d'orthographe de conjugaisons... à l'écrite comme à l'oral, sont autant de facteurs qui attestent la défaillance linguistique des apprenants béninois en général et ceux du CEG₁ de Djougou en particulier.

3.3.4 Problèmes d'ordre politique

La création massive d'écoles primaires et de collèges a eu le mérite de mettre l'enseignement à la disposition de tout le monde et parallèlement l'abondance numérique des enseignants a eu comme conséquence la disponibilité d'une certaine main d'œuvre intellectuelle parfois inadaptée pour relayer la politique du régime en place. On assiste donc à un recrutement à outrance des enseignants vacataires sans formation pédagogique pour combler des classes sans enseignant. Cette politique qui a pour refrain : « *tout le monde à l'école.* » n'a pas multiplié les Ecoles Normales pour une formation continue des enseignants. C'est à ce niveau que ce régime a failli à sa mission.

3.3.5 Problèmes d'ordre économique

L'effet de l'échec des réformes de l'enseignement sur l'économie béninoise, même s'il n'est pas perceptible par tous, n'est pas pour autant moins réel. Le gouffre financier qui a été la mise en chantier de l'Ecole Nouvelle devait au contraire produire des bénéfices substantiels à la nation. Les investissements de l'Etat n'ont pu produire que des diplômés d'une productivité

douteuse, on ne peut s'empêcher de dire qu'il s'agit là d'un gâchis, d'un fiasco économique.

Ces produits du système scolaire qui devraient impulser le décollage économique de la nation vont devenir, du fait de l'inadéquation de la formation de leurs enseignants, des parasites que la société doit encore supporter.

Mais comme le disent certains, il n'y a jamais de problèmes sans solution, nous avons réservé la dernière partie de ce chapitre aux approches de solutions.

3.4 Approches de solutions

Dans cette rubrique, nous ne faisons que compléter par quelques suggestions, ce que d'autres ont déjà proposé.

En effet, il faudrait que les enseignants en général et ceux du français en particulier, comprennent que le métier d'enseignement n'est pas "un métier de refuge". Aussi, faudrait-il que, dans le cadre du recrutement des enseignants de la langue française, l'on porte uniquement le choix sur : les candidats qui ont des diplômes de l'Ecole Normale Supérieure, ceux qui ont suivi une bonne formation en science du langage et en Lettres modernes.

Pour être plus pragmatique, nous notons alors qu'il ne suffit pas de remplir ces conditions précitées. Il faut ensuite, leur faire passer un test officiel de recrutement pour que, seulement, les meilleurs soient retenus.

Pour ce qu'il en ait de la crédibilité de leur diplôme, l'Etat devra mettre en place une structure compétente qui serait chargée de la vérification de l'authenticité des diplômes des enseignants recrutés.

Nous suggérons qu'il faudrait réintégrer dans les programmes actuels dits "Approche Par Compétence"(APC), la dictée préparée qui permet de vérifier chez les apprenants et même chez l'enseignant, les règles d'orthographe et de grammaires. Cette méthode a fait ses preuves et a permis de former nombre d'élites de notre pays.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Enfin, il faudrait que des creusets de rencontres d'échange, de formation et de perfectionnement pédagogique et didactique, connus sous la fameuse dénomination d'Animation Pédagogique, ne soient plus de vaine tribune de folklore et de divertissement érigé en atelier de français. Cette séance devrait être donc prise au profil pour le décortilage des œuvres au programme.

3.4.1 Autres suggestions

Elles visent aussi à redonner à l'enseignement son vrai visage et ses premiers acteurs leur dignité en mettant hors d'état de nuire tous ceux qui y arrivent par pur hasard.

Ainsi, l'institution d'un corps de contrôle permanent au niveau des enseignements de tous les ordres, doit empêcher certains professeurs de s'enliser dans une inconscience professionnelle accrue et une inconsideration de la morale professionnelle. A l'issue d'inspections inopinées et fréquentes, cette catégorie d'enseignants doit être durement sanctionnée. Les professeurs feront aussi l'effort de se donner un standing précis afin d'être des modèles pour les adolescents des CEG. Compte tenu de l'explosion scolaire (démographie galopante) et de la réouverture des établissements privés, l'Etat doit avoir un œil de contrôleur sur ces établissements créés en désordre un peu partout dans les villes et villages de notre pays. Ils ne doivent pas être un "fourre-tout" des enseignants qui y travaillent.

3.4.2 Les recommandations à l'endroit des autorités

Les autorités en charge de l'éducation doivent se rendre compte que sans enseignants qualifiés de la langue française, il n'y a pas un bon enseignement/apprentissage. De ce fait, une politique de recrutement et de formation des enseignants doit être menée. Il serait alors inadmissible de confier l'enseignement de la langue française aux philosophes, aux géographes, aux

juristes, aux psychologues aux sociologues, etc. Nous pensons que les personnes les mieux indiquées pour le faire sont celles qui ont reçu certaine formation en science du langage, lettres modernes et des formations de l'école normale supérieures. Chaque classe doit avoir un enseignant de la langue française digne de nom ou en un mot "qualifié". Ces pourquoi les écoles normales doivent être recouvertes et réorganisées. Mais de quelle manière ? Le recrutement d'enseignants pour la langue française dans les écoles normales se fera à partir du baccalauréat pour éviter quelque peu le niveau très bas de certains, recrutés sur la base du BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle).

Par ailleurs, sur le terrain, l'enseignant du français suivra régulièrement des cours de mise à niveau, de recyclage qui lui permettront de maîtriser les méthodes et stratégies d'enseignement/apprentissage en vigueur. Il faut proscrire la politique de recrutement d'enseignant contractuels et surtout communautaires. On doit aussi éviter les classes à effectifs pléthoriques en construisant beaucoup de salles de classes.

D'un autre point de vue, Parler la langue maternelle est un atout important pour l'enfant, dans la maîtrise de la langue française. Mais comment ?

3.4.3 Raisons d'une maîtrise de la langue maternelle

L'enfant qui parle sa langue maternelle en classe participe activement au processus d'enseignement/apprentissage. Ses risques de blocage à la puberté, les traumatismes psychologiques sont ainsi évités. L'enfant devient à partir de cet instant le conquérant de son savoir. Il s'épanouira mieux avec cette langue. C'est d'ailleurs ce qu'exprime Bada (2006: 36), « *L'enfant réfléchit, compare, évalue et il le fait à travers sa langue maternelle parce que celle –ci constitue précisément la seule possibilité de verbalisation active. Si l'on favorise*

l'utilisation des langues maternelles à l'école, on offre à l'enfant la possibilité d'exprimer, en toute circonstance, ses intérêts et sa pensée.»²²

Poth, (1990 :36), s'inscrivant dans la même logique, évoque que *«C'est bien la langue maternelle (...) qui garantit le décollage intellectuel dès le début de la scolarité, c'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie, c'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'entourne.»²³*

De ces deux auteurs, on retient que, la langue maternelle permet à l'enfant d'exprimer librement sa pensée. Alors que, dans une langue qu'il ne maîtrise pas, il reste timide et non participatif. Notons qu'au-delà de tout ceci l'enfant qui maîtrise sa langue maternelle apprend avec une certaine aisance la langue seconde. Les psychologues ont prouvé que *«la maîtrise de la langue maternelle favorise une acquisition rapide de la langue seconde»*. Mais nous constatons malheureusement que les petits enfants béninois qui arrivent à l'école maîtrisent peu leur langue et en plus de cela ils sont confrontés à l'apprentissage du français.

Afin de résoudre le problème une fois pour de bon, il faut procéder autrement et s'il le faut, s'inspirer de ce que font d'autres pays confrontés aux mêmes problèmes.

3.5 Les expériences des autres pays

3.5.1 L'expérience du Mali²⁴

La langue officielle du Mali est également le français. Avec l'article 2 de l'ordonnance N^o 60/CMLN de 1978 portant création de la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique (DNAFLA), le

²²Médar Domininique, BADA,(2006 :36) Développement des langues béninoises mythe ou réalité,cité la revue Ouest Africaine des enseignants de langues, littérature et linguistique (ROADEL) Vol.2 N^o2 ,

²³ - Ibid , p.36

²⁴CONFEMEN.Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Bilan et inventaire. Vol 1, Novembre 1982 ,p11.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

gouvernement malien a pris la décision et l'engagement ferme d'une volonté politique: celle d'utiliser les langues nationales dans l'enseignement.

Pour réussir cette mission, des travaux de recherches furent menés afin de doter ces langues d'un alphabet. Après ce processus, le Bambara, une des langues maliennes, fut introduit dans le système éducatif en guise d'expérience dans (04) écoles à partir de 1979. C'est ainsi que :

- En première et deuxième années, cette langue est utilisée comme matière et véhicule d'enseignement. Le français, langue seconde est utilisé oralement comme matière au deuxième trimestre de la deuxième année ;
- En troisième et quatrième années, le Bambara reste un véhicule du savoir. A partir du premier trimestre de la troisième année jusqu'en quatrième année, le français écrit intervient comme matière en plus du français oral qui existait ;
- En cinquième et sixième années, le Bambara demeure une matière d'enseignement et le français accède au statut de medium d'enseignement.

Les résultats ont démontré que l'expérience est satisfaisante et a été étendue à d'autres écoles.

3.5.2 L'expérience du Rwanda²⁵

- L'article 4 de la constitution de 1978 précise que la langue Kinyarwanda a le statut de langue nationale unique et de première langue officielle ; la seconde langue officielle est le français ;

-le Kinyarwanda constitue la principale langue du Rwanda, mais il existe d'autres minorités linguistiques.

Dans le système scolaire, des expériences d'alphabétisation et d'enseignement ont eu lieu en Kinyarwanda avant 1965. Mais ces expériences

²⁵ibid,21

ne deviennent opérationnelles qu'après la prise d'un arrêté gouvernemental en 1978 dans le cadre de la réforme générale du système éducatif.

Au niveau du primaire, l'enseignement est dispensé en Kinyarwanda, le français est introduit en quatrième année comme matière. Cette expérience est faite dans plus 1600 écoles du pays.

Au niveau secondaire depuis 1962, le Kinyarwanda est enseigné comme matière. En 1981, environ 4500 élèves du secondaire vivant en milieu rural et urbain sont impliqués et reçoivent des cours en Kinyarwanda.

Au niveau supérieur, en 1978, la faculté des Lettres a créé un second cycle 'français - Kinyarwanda' permettant une spécialisation en linguistique et en littérature française et rwandaise. Tous ces cours sont en Kinyarwanda. En 1979, des cours de linguistique et de littérature Kinyarwanda et Swahili ont été introduits aux programmes des départements des langues et civilisations africaines de pédagogie nationale.

3.5.3 L'expérience du Niger²⁶

L'expérience du Niger s'inscrit dans le cadre de la réforme générale de l'enseignement dont les objectifs principaux sont:

- L'interdisciplinarité ;
- la connaissance du milieu et l'exploitation continue de la tradition ;
- l'intégration des langues maternelles au cours des deux premières années du primaire ;
- le français, introduit à l'oral comme matière au cours du dernier trimestre de la deuxième année, pour devenir progressivement la langue unique d'enseignement à partir de la quatrième année. Les langues nationales devenant alors matière jusqu'à la fin du cycle première.

²⁶CONFEMEN.Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Bilan et inventaire. Vol 1, Novembre 1982.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Le taux d'utilisation des deux langues (langue nationale/français) n'est pas encore définitivement arrêté. Dans le système scolaire, en 1973, le Secrétaire de la Commission Nationale pour la Réforme de l'Enseignement (SCNRE) a entrepris un programme expérimental d'enseignement dans huit(08)langues nationales.

Après cette expérience a fait l'objet d'une évaluation et les résultats s'étaient avérés très positifs. Elle a servi de base à la création d'autres écoles expérimentales et à l'extension à d'autres langues nationales.

Qu'en est-il exactement du cas de notre pays, le Bénin? Y-a-t-il une expérience de ce genre?

3.6Le cas du Bénin

L'idée de mettre en valeur nos langues nationales, ne date pas d'aujourd'hui. En effet, au lendemain de la Révolution d'octobre 1972, les autorités politico-administratives, ayant pris conscience de l'inexistence de nos langues nationales dans le système éducatif, ont décidé d'élaborer une nouvelle politique linguistique. Ceci a été bien précisé dans le discours programme d'orientation nationale du 30 novembre 1972: "jusqu'ici, l'enseignement, l'éducation et la culture ont été au service de la domination et de l'exploitation étrangère. Ici également s'impose une politique nouvelle d'indépendance nationale qui rompt avec le carcan d'étouffement de nos valeurs nationales que constitue l'école traditionnelle. Aussi faudra-il: (...) revaloriser nos langues nationales."²⁷

Le programme national d'édification de l'Ecole Nouvelle de 1973 vient encore affirmer l'introduction progressive des langues nationales dans le système éducatif qui seront d'abord matières puis véhicules du savoir.

²⁷Les politiques de l'éducation en Afrique, volume 1, librairie internationale, 1988,271 p , p16.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Pour aller plus loin dans les faits, l'ordonnance 75-30- du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'école Nouvelle intime l'ordre au ministre de l'éducation nationale d'assurer l'introduction progressive des langues fɔ n, adja, baatɔ nnum, Dendi, ditammari et yoruba, au différents examens.

Dans le but d'une application de ces décisions, des Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (C.E.S.E) actuel : école maternelle , sont ouverts en 1980 et une éducation préscolaire se faisait dans les langues nationales. A l'école primaire, le programme officiel et l'emploi du temps ont prévu des heures de loisirs éducatifs et des contes en langues nationales.

Avec l'avènement de la démocratie, des Etats Généraux de l'Education sont tenus en octobre 1990. De ces assises, les Nouveaux Programmes d'Etudes sont allés au-delà de l'utilisation des langues nationales à la maternelle. Ainsi, dès le CI, il est programmé en ES, l'éveil de l'écolier aux valeurs du patrimoine culturel de son milieu immédiat. C'est dans ce cadre que l'élève apprend à dénombrer dans sa langue maternelle les collections de 0 à 100 objets. Il identifie des valeurs du patrimoine culturel de son entourage. Des contes et des jeux en langues nationales sont prévus.

Puisqu'il s'agit bien de ce fait au Bénin, essayons de voir à notre niveau, les résultats.

3.6.1 Résultats du cas du Benin

Nous avons remarqué que tous les enfants venant des Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant sont pour la plupart aptes à affronter le travail scolaire. Mais cette volonté, cet engouement au travail acquis s'émousse très rapidement car ces élèves sont confrontés à un autre problème, celui de l'apprentissage de la langue française. C'est dans cette langue que tout leur est désormais expliqué. Il est vrai qu'en deuxième année de pré scolarisation, un essai d'apprentissage de la langue française commence. Mais dès le cours primaire, il y a radicalisation et

les élèves ont une sorte de recul, de retenu sur eux-mêmes. Il n'y a pas une continuation de l'œuvre entamée.

Quant aux six langues devant intervenir aux examens, le constat est amer. Jamais, elles n'ont été utilisées sauf au CEP où les candidats présentent un ou deux chants en langues nationales parmi d'autres qui sont en français. Là encore, c'est un choix qui s'opère. Il n'y a jamais eu d'épreuves écrites ou orales dans les langues nationales si ce n'est qu'aux épreuves facultatives du BAC.

Revenant au NPE ou en ES, l'élève doit apprendre à compter ou à dire des contes dans sa langue maternelle. Mais malheureusement le travail n'est pas effectué ou il est mal accompli. Pourquoi? La plupart des enseignants ne maîtrisent pas la langue du milieu dans lequel ils servent. Par conséquent ils demandent aux élèves de faire des recherches sur les nombres et sur les contes de la langue du milieu, à la maison. Parfois ils sont du milieu ou bien ils comprennent la langue du milieu mais n'arrivent pas eux-mêmes à compter convenablement de 0 à 100.

3.6.2 Que retenir pour l'avenir ?

Dès son entrée au CI, l'élève apprendra tout dans sa langue maternelle. Cette langue sera en même temps une matière et un véhicule de savoir sans l'intervention du français jusqu'à la fin du CI.

Du cours élémentaire première année jusqu'au cours moyen deuxième année, le français sera une matière à enseigner. L'enseignement sera bilingue: les langues maternelles et le français vont cohabiter. Les langues maternelles seront des matières et véhicules du savoir. Dans cette optique, la prise en compte du yoruba, fongbe, aja, baatonnum, Dendi et duditammari serait d'un atout important. C'est une œuvre qui ne sera pas aisée. Elle sera difficile et prendra du temps. Une commission adhoc étudiera les contours de la faisabilité

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

d'introduction des langues nationales dans le système éducatif. Pour faciliter cette cohabitation, il faut des moyens tels que:

-la détermination des fonctions, des limites et des domaines d'intervention des langues choisies ;

- Codifier ces langues : disposer de dictionnaires, d'une grammaire ;
- la production de matériels pédagogiques ;
- l'alphabétisation des enseignants dans ces langues ;
- la répartition des masses horaires ;
- la création de presse en langue nationales ;

Tout ceci ne sera une réalité que si une volonté politique claire est bien affichée en la matière. C'est cette volonté politique linguistique explicite qui fixera le statut de ces langues. Ce qui permettra aussi une bonne assimilation de la langue française.

CONCLUSION

Au terme de nos réflexions, il est primordial de retenir que le recrutement additionnel des enseignants de la langue française permet, certes, de combler tant soit peu à la pénurie ou déficit d'enseignants. Mais, cette pratique permet de garder grandement ouvert les portes du métier d'enseignement de la langue française aux enseignants inadaptés. Et de surcroît participer à l'entrave du système éducatif béninois. Le monde de l'éducation, de l'entreprise et de l'administration recouvre le quotidien du Béninois actif. La langue française, langue officielle est impérative pour traiter avec ou dans l'administration.

L'inadéquation de la formation des enseignants du français est l'une des causes non négligeables de la baisse du niveau des apprenants en général et en français en particulier. La formation de l'enseignant de la langue française doit rester au centre des débats pour régler une fois pour toutes, les problèmes qui minent l'éducation au Bénin.

Et nous ne saurons juguler ce problème sans exhorter chaque Béninois à réfléchir à fond sur cette phrase très importante de Hazoumè, « *Nous pensons plutôt pour notre part que l'échec de l'école vient de l'abandon des langues locales dans la gestion de la planification linguistique, parce que l'enfant devra d'abord maîtriser ses outils de communication première et développer ses connaissances endogènes dans un espace qui lui est particulier. L'enfant chinois, japonais, américain ou français n'a jamais eu besoin d'autres outils que les leurs propres pour faire leur premiers pas dans la connaissance de leurs milieux de vie. Pourquoi donc imposer à l'enfant africain une telle situation linguistique pour son développement personnel et pour celui de l'école africaine* »²⁸.

Comme un refrain, avec un relent d'orgueil, les béninois ne cessent de rappeler que le Bénin hier était qualifié de « *quartier latin de l'Afrique* ». Ce

²⁸Marc, L. HASOUME, (1966:147)Plurilinguisme et communication démocratique, Édition des presses JORB, porto-novo.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

fut une réalité, mais l'école qui avait fait de ce pays le quartier latin a perdu ses marques de noblesse. Aussi, faudra-t-il qu'on y pense sérieusement.

BIBLIOGRAPHIE

- ADJREAN, M.(2011), *Proposition pour l'étude intégrale d'une pièce théâtrale dans l'enseignement secondaire au Bénin : cas de la secrétaire particulière de Jean PLIYA* (Commune de Dogbo et de Toviklin), mémoire pour l'obtention du C.A.P.E.S, 54p.
- AKOHA, A. B. (2010), *Structure générale des langues français, langues africaines*, 123p.
- ALLARD, M. (2009), *Les professeurs masqués*, Armand, Editions Collin, Paris, 145p.
- ATTANASSO, M. O. (2010), *Prestation Efficace des Services Publics de l'Éducation*, Open Society Foundations, 133p.
- BADA, D. M.(2004), *Revue Ouest-Africaine des enseignants de Langues, Littérature et Linguistique*, (ROADEL/ WAJOLT), les Editions LINFRE, Porto-Novo, Vol 2N₂, 175p.
- BADA, D. M. (2007), *Développement des langues béninoises mythe ou réalité*, cité dans la revue Ouest Africaine des enseignants de langues, littérature et linguistique, (ROADEL) Vol.2 N⁰², 188p.
- CONFEMEN, *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Bilan et inventaire. Vol 1, Novembre 1982*, 204p.
- Constitution de la République du Bénin, 11 décembre 1990, Imprimerie Nationale, Porto-Novo.
- DIAGNE, A. M. (1995), *Le statut du français face aux langues nationales*, Actes du Séminaire Interafricain sur les programmes de français, Yaoundé, 167p.
- DJIHOUESSI, C. B.(1992), *Didactique du français et situation d'enseignement/apprentissage cas du Bénin*, D.E.A, Paris III Sorbonne, 160 p.
- DUBOIS, J. (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Imprimerie La Tipografica Varese S. P. A. édition.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

FARANDJIS,(1984), *La francophonie est riche d'avenir*, La lettre du livre N^o23, Paris,214p.

GAJO,L. (2001), *Immersion, bilinguisme et interaction en classe*, Paris, Didier, 225p.

GAUTIER, L. (1972), *Qui est enseigné doit enseigner ?*, librairie philosophique, Vrin, 144p.

GOTTELMANN-DURET, G.(2007), *Le recrutement des enseignants sans formation : quelles alternatives ? Quel risque ? Quelles stratégies de formation ?* 123p.

GTTELMANN, G. (2007), *La professionnalisation des enseignants de l'éducation de base : les recrutements sans formation de base, séminaire international*, SERPED,122p.

HAZOUME, M. L. (1966),*Plurilinguisme et communication démocratique*, Édition des presses JORB, Porto-novo, 204p.

HOLOGAN, A. S. (2006), *Evaluation des compétences linguistiques en français au Bénin : cas des élèves des niveaux 4^{ème} et 3^{ème} du CSP ALFRED WESTPHAL de Dassa-Zoumé*, mémoire de maîtrise en linguistique, 63p.

HUOT, R. I.(2003), *Quel enseignant pour quelle formation?* Edition Law,131p.

J O de l'AOF, N^o 1024, supplément du 10 mai 1924, cité dans *Traité de légalisation scolaire au Bénin*, Nouvelle Edition Africaine, 1983.

LOGAR, A. *L'enseignant de français et la littérature*. Librairie Fernand NATHAN, Paris, 2011, 45P.

MAGANAW,Y. F. E. (2008), *Réflexion sur la baisse du niveau des apprenants des établissements secondaires du Togo : cas des établissements secondaires privés laïcs de Lomé*, Université de Lomé, 32p.

MEPS, *Annuaire Statistique, Année scolaire, 2005-2006*, Porto-Novo, juin 2007.

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

- MISSAKIRI, M. et NTSADI, C. (2004), *Nécessite de l'évaluation des compétences en français des professeurs au CONGO*, (ROADEL / WAJOLT), les Editions de l'inter, Congo, 177p.
- PECOU, M. (1964), *L'enseignement du premier degré au Dahomey*, coopération pédagogique, N^o6.
- PERRENOUD, P. (2000), *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*, Librairie Fernand NATHAN, Paris, 132p.
- Rapport de suivi sur l'éducation pour tous, (2009), UNESCO, Paris. , 233p.
- Rapport général sur les politiques de l'éducation en Afrique, (1988), librairie internationale, volume 1, 271p.
- ROUSSELOT, P. (1999), *Pédagogie vécue*, cité par CHARRIER, R. CHOUZOUF et A. GODIER, Fernand Nathan, Paris, 496p.
- SHEL, O. W. (1995), *Guide pour l'alphabétisation en langue Africaine*, S.I.L, Yaoundé, 253p.
- SIGBA, *Initiation à la recherche scientifique*, I.S.S.C/GBADO-LITE, cours inédit.
- SIHINTI, M. (2011), *Baisse du niveau des élèves en français dans les départements de l'Atakora et de la Donga, les autorités en charge de l'éducation en cause*, article publié N^o2, p2.
- SOUCHON, A. (2000), *La pédagogie pour tout enseignant des lettres*, Paris, 185p.
- TCHITCHI, T. Y. *Langue et politique de langues au Bénin*, (2009), Edition Ablodè, Cotonou, Bénin , 194p.
- TRAORE, S. (2001), *La pédagogie convergente : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif*, Paris, UNESCO :BIE, 121p.

Webographie

- Google, *Professeurs inadéquats*, du 13 /03/ 2014
- Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.
- <http://www.lexilogos.com> du 13/03/2014
- www.bescherelle.com du 13/03/2014
- <http://www.tv5.org/TV5Site> du 13/03/2014
- <http://orthonet.sdv.fr> du 13/03/2014

ANNEXE

QUESTIONNAIRE

Dans le cadre de nos enquêtes sur le terrain, nous avons élaboré a priori un questionnaire que nous avons adressé aux enquêtés. Nous leur avons notifié que leurs réponses resteront dans l'anonymat total.

Questionnaire adressé au Directeur

N^o	Questions	Réponses du Directeur
1	Monsieur le Directeur, employez-vous des professeurs de français vacataires dans votre établissement ? si oui comment les recrutez-vous et quel pourcentage font-ils de l'effectif global du personnel enseignant de votre collège ?	
2	Pour ceux d'entre eux qui n'ont pas reçu une formation professionnelle, que faites-vous pour leur formation avant de les envoyer dans les classes ?	
3	La formation académique ou professionnelle de vos enseignants de français est-elle toujours en adéquation avec la matière qu'ils enseignent ?	
4	Comment arrivez-vous à contrôler leur prestation ?	
	Vos professeurs de français que	

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

5	vous- recrutez arrivent-ils à combler vos attentes par leurs résultats et leur comportement ?	
6	Quels sont vos critères de recrutement des enseignants vacataires de la langue française ?	
7	S'il vous était demandé de faire des suggestions pour une amélioration du rendement de vos enseignants vacataires à formation inadéquate, que diriez-vous ?	

○ **Questionnaire adressé au personnel enseignant de français**

Sexe :

Age :

Discipline(s) enseignée (s).....

1- Combien d'années de service comptez-vous dans le corps enseignant ?

.....

2- Pourquoi avez-vous choisi l'enseignement ?

.....

.....

3- Comment avez-vous intégré le corps enseignant ?

⇔ Par recrutement direct :

Après Baccalauréat

Après DUEL

Après Licence

Après maîtrise

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

Après BAPES

Après CAPES

4- Que pensez-vous de l'enseignement donné par les professeurs de français à formation inadéquate et sans formation professionnelle ?

.....
.....
.....

5- Pensez-vous que l'enseignement suscite beaucoup de vocation de nos jours ? Pourquoi ?

Questionnaire adressé aux élèves

Sexe :

Age :

1-Avez-vous un professeur de français dans votre classe ? Oui Non

2-Que pensez-vous de sa prestation ?

Bonne

Passable

A revoir

TABLE DES MATIERES

<i>SOMMAIRE</i>	I
<i>DEDICACE</i>	II
<i>REMERCIEMENTS</i>	III
<i>LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	IV
<i>RESUME</i>	1
<i>INTRODUCTION</i>	2
<i>CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE, APPROCHE METHODOLOGIQUE, CADRE THEORIQUE ET D'ETUDE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.</i>	4
1.1 PROBLEMATIQUE	4
1.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE	5
1.3 CADRE THEORIQUE ET D'ETUDE	6
1.4 OBJECTIFS	7
1.5 OBJECTIF GENERAL.....	8
1.6 OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	8
1.7HYPOTHESE DE RECHERCHE	8
<i>CHAPITRE 2 : CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES, REVUE DE LITTERATURE ET STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU BENIN.</i>	10
2.1 CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES	10
2.1.1 ENSEIGNER.....	10
2.1.2 L'ENSEIGNANT	11
2.1.3 LA NOTION DE VOCATION	12
2.1.4 L'AMOUR POUR L'ENFANT	12
2.1.5 LE SENS DES VALEURS	13
2.1.6 LE SENS DE LA MISSION	13
2.1.7 LA LANGUE	13
2.1.8 LA LANGUE MATERNELLE	14
2.1.9 LA LANGUE VEHICULAIRE	15
2.1.10 LES LANGUES NATIONALES	16
2.1.11 LE LANGAGE.....	16
2.1.12 LA COMPETENCE.....	17
2.1.13LES FRANCOPHONES	18
2.1.14 L'INADEQUATION DE LA FORMATION	18
2.1.15 LE FRANÇAIS : MATIERE D'ENSEIGNEMENT	19
2.2 REVUE DE LITTERATURE	19
2.3 LE STATUT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU BENIN	23
<i>CHAPITRE 3: PRESENTATION DE LA SITUATION, CAUSES EXOGENES, CONSEQUENCES DE L'INADEQUATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET APPROCHES DE SOLUTIONS.</i>	26
3.1PRESENTATION DE LA SITUATION	26
3.2 CAUSES EXOGENES DE L'ECHEC SCOLAIRE.....	30
3.2.1LES CAUSES PHYSIOLOGIQUES	30
3.2.2 LES CAUSES PSYCHOLOGIQUES.....	30

Les profils des enseignants du français dans les lycées et collèges : cas du CEG₁ de Djougou.

3.2.3	LES CAUSES PEDAGOGIQUES.....	31
3.2.4	LES CAUSES SOCIO-POLITICO-ECONOMIQUES	32
3.3.1	PROBLEMES D'ORDRE PEDAGOGIQUE.....	34
3.3.2	PROBLEMES D'ORDRE PRAGMATIQUE	34
3.3.3	PROBLEMES D'ORDRE EDUCATIF ET SOCIAL	35
3.3.4	PROBLEMES D'ORDRE POLITIQUE.....	36
3.3.5	PROBLEMES D'ORDRE ECONOMIQUE.....	36
3.4	APPROCHES DE SOLUTIONS	37
3.4.1	AUTRES SUGGESTIONS	38
3.4.2	LES RECOMMANDATIONS A L'ENDROIT DES AUTORITES.....	38
3.4.3	RAISONS D'UNE MAITRISE DE LA LANGUE MATERNELLE.....	39
3.5	LES EXPERIENCES DES AUTRES PAYS.....	40
3.5.1	L'EXPERIENCE DU MALI.....	40
3.5.2	L'EXPERIENCE DU RWANDA	41
3.5.3	L'EXPERIENCE DU NIGER.....	42
3.6	LE CAS DU BENIN	43
3.6.1	RESULTATS DU CAS DU BENIN.....	44
3.6.2	QUE RETENIR POUR L'AVENIR ?	45
	CONCLUSION	47
	BIBLIOGRAPHIE	49
	ANNEXES.....	53
	TABLE DES MATIERES	56